Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le
ID : 064-216404178-20231115-D_2023_065-DE

VILLE DE NAY

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/11/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 18

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
10/11/2023

Date d'affichage
10/11/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....
et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :
Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :
M. BONNASSIOLLE Daniel donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Pierre, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme PAYOT Marie, Mme MOUSSU-RIZAN Renée donne pouvoir à Mme VILLENEUVE Jocelyne, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. CHABROUT Guy

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
M. BONNASSIOLLE Daniel, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : 65
Objet : Décision modificative n°3

M. le Maire expose qu'il convient de prendre la décision modificative n° 3 suivante concernant le BP 2023 :

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le
ID : 064-216404178-20231115-D_2023_065-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT

Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
2031 (20) - 8 - 354 Frais d'études	21 000
2031 (20) - 8 - 394 Frais d'études	650
2188 (21) - 020- 348 Autres immobilisations	500
2315 (23) - 8 - 321 Installation, matériel...	-22 150

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
022 (022) - 020 Dépenses imprévues	- 21186
617 (011) - 020 Etudes et recherches	- 8 380
6188 (011) - 020 - Autres frais divers	- 1 000
6257 (011) - 020 - Réceptions	- 6 000
64111 (012) - 020 - Rémunération	21 186
65548 (65) - 020 - Autres contributions	4 000
657363 (65) - 020 - A caractère administ.	3 500
6748 (67) - 020 - Autres subventions excep.	1 500
739223 (014) - 020 - Fonds de péraquation (FPIC)	6 380

Vu l'avis favorable de la commission administration générale et finances, à la majorité, réunie le 9 novembre 2023,

,

CECI ETANT EXPOSE,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE la décision modificative n°3.

AUTORISE le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA